

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LE PETIT TUNISIEN

ABONNEMENTS : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. Les annonces sont reçues en France et à l'Etranger dans toutes les grandes agences et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

INSERTIONS : première page : 5 fr. la ligne ; Echos, 2 fr.; Chronique locale : 1 fr. 50 ; Faits divers, 1 fr.; Reclames en troisième page : 0 fr. 80 ; quatrième page, 0 fr. 40. Payables d'avance.

RÉDACTION & ADMINISTRATION :

TUNIS — 4, RUES LÉON-ROCHES & ANNIBAL, 6 — TUNIS

Secrétaire de la Rédaction : GANOUNA

LE CAS SALOMON, NATAF ET C^{ie}

Le cas de M. Salomon n'est pas unique

Il impose au Gouvernement le devoir d'éviter le retour d'agissements blâmables par la création d'un corps d'inspecteurs des contrôles et surtout des caïdats

D'après quelqu'un de très renseigné sur ce qui se passe dans les contrôles civils, il paraîtrait que l'ex-contrôleur Salomon serait un petit saint à côté de certains autres de ses anciens collègues.

Si les contrôles civils contiennent des brebis galeuses, il y a fort heureusement d'honnêtes exceptions dans cette administration dont les membres devraient être très triés sur le volet et de la plus scrupuleuse honnêteté pour faire contraste avec les caïds, dont nombre, il faut bien le dire, ne valent pas chippette, un mot qui n'a pas encore été admis par l'Académie, mais dont on ne peut se méprendre sur sa signification.

Les actes regrettables qui sont reprochés à M. Salomon ne seraient que peccadilles à côté de ceux qui nous ont été dévoilés et qui mériteraient d'être sévèrement punis. Naturellement ce sont toujours les malheureux fellahs qui font les frais de ces canailleries, à moins que ce ne soit la mise aux enchères de quelque burnous de cheick qui est adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur.

Mais tous, dans les contrôles civils, ne sont pas des contrôleurs, et, comme l'exemple vient des chefs, et qu'il est contagieux, souvent les sous-ordres les imitent, seulement ils font en petit ce que les autres font en grand.

A ce sujet, on nous cite le cas réellement fantastique d'un employé de contrôle qui posséderait aujourd'hui une fortune évaluée, au bas mot, à un demi-million !

Rien qu'à ça !

Comment cet employé à deux ou trois mille francs par an a-t-il pu amasser ce magot ?

Il serait très intéressant de le savoir pour lui faire rendre gorge car il n'a pu honnêtement mettre une pareille somme de côté en économisant sur ses appointements.

Ce particulier ressemble beaucoup à ce sous-lieutenant de la Dame blanche qui, avec douze cents francs d'appointements, pouvait s'acheter des châteaux de cinq cent mille francs sur ses économies. Mais ceci se passait au temps des fêtes et ce sous-lieutenant en avait une bonne derrière lui tandis que le fonctionnaire en question avait un burnous, le burnous du malheureux fellah qu'il a fallu faire suer de belle façon. Chasser de son bled, dépouiller de son bien, pour amasser un pareil pécule !

La Tunisie n'a malheureusement pas le monopole de ce genre de fonctionnaires ; l'Algérie n'en est pas exempte et, tout récemment, M. le Gouverneur général Lutaud dut prononcer la révocation de plusieurs administrateurs, dont quelques-uns à la veille de jouir d'une retraite peu noblement gagnée.

Pour tâcher de réfréner ces abus,

il a pris des mesures qui nous paraissent excellentes, sans être radicales, car les mauvais administrateurs trouveront toujours le moyen de glisser entre les mailles du filet protecteur.

Il vient de créer une inspection des communes mixtes dont les titulaires seront constamment en route à inspecter les communes mixtes dans les trois départements, mais sans que chaque inspecteur soit affecté plus particulièrement à un département plutôt qu'à un autre. Indépendamment de la création de cette inspection, il a décidé que les sous-préfets devraient également parcourir sans cesse les communes mixtes de leur arrondissement. et les préfets effectuer au moins une tournée générale du département par trimestre.

Après d'aussi sages mesures, il sera peut-être difficile aux mauvais administrateurs, ou à leurs sous-ordres, d'exploiter encore le malheureux indigène taillable, corvéable et rançonnable à merci.

Pourquoi n'imiterait-on pas l'exemple de l'Algérie ou, plutôt, pourquoi ne réorganiserait-on pas cette inspection des contrôles civils créée par M. Millet, de sinistre et néfaste mémoire, mais qui n'a jamais existé en fait car l'unique titulaire du poste, l'honorable M. Catroux, ancien contrôleur civil de Tunis, qui a laissé en cette ville un si bon souvenir, bien qu'investi du titre, fut prié de rester tranquillement chez lui ? Comme cette inactivité ne plaisait pas à l'inspecteur *in partibus* des contrôles, il partit un beau jour pour Saïda, dans le département d'Oran, pour ne plus revenir à Tunis et le poste fut supprimé tellement Millet avait eu peur des malpropretés qui n'auraient pas manqué d'être découvertes et mises à jour, surtout dans cette région de Sfax où toute la séquelle des parlementaires avaient jeté leur dévolu, naturellement avec sa complicité et celle de son directeur de l'Agriculture de l'époque.

Pour éviter les histoires Salomon, un ou deux inspecteurs de contrôles, toujours en inspection, suffiraient pour réfréner la cupidité des contrôleurs, sous-contrôleurs, caïds et cheicks douteux.

L'Administration du Protectorat n'aurait qu'à gagner en renom à la remise en vigueur des inspecteurs de contrôles en spécifiant, toutefois, les attributions de ces fonctionnaires, chose que M. Millet ne voulait jamais faire et c'est pourquoi l'honorable M. Catroux partit sans esprit de retour.

JEAN-SANS-PEUR.

NOTE DU JOUR

L'affaire Ben Ayed

Nous nous sommes abstenu de parler de cette affaire parce que nos confrères quotidiens ont publié au jour le jour la physionomie des débats, très intéressants, en raison de la personnalité des avocats plaidants, qui se déroulaient devant la Première Cham-

bre civile de notre tribunal, présidée par l'honorable M. Paul Dumas.

Nous devrions continuer à observer la même prudente réserve tant que le ministère public n'aura pas fait connaître son opinion et le tribunal prononcé son jugement.

Mais comme l'on nous demande de différents côtés ce que nous pensons de ce procès plaidé par un avocat qui compte parmi les meilleurs du grand barreau parisien et les suites qu'il peut avoir pour les finances tunisiennes, nous allons donner notre opinion en toute franchise et en quelques lignes.

A notre sens, le tribunal de la Seine n'avait pas le droit de donner la formule exécutoire à la sentence arbitrale rendue par l'empereur Napoléon III.

En conséquence, il nous apparaît clair comme le cristal de roche que le tribunal ne peut moins faire que de se déclarer incompétent et renvoyer les parties à se pourvoir devant telle juridiction qu'il appartiendra, c'est-à-dire la Cour tunisienne des comptes qui fonctionne au Dar el Bey pour les sujets tunisiens.

C'est à elle qu'il appartiendra d'apurer les comptes entre les parties et de donner à chacun le sien.

Comme ces comptes seront assez longs à examiner, l'affaire n'étant pas d'hier, les membres actuels de la Cour des Comptes seront morts et enterrés depuis longtemps quand l'examen sera terminé.

Mais il est des accommodements avec le ciel, pavé, comme l'enfer, de bonnes intentions.

LE SEMAINIER.

NOS ECHOS

M. Cruppi. — M. Cruppi, avocat, député, ancien ministre, a quitté Tunis, dimanche matin, par le train d'Algérie. La Compagnie du Bône-Guelma avait mis un wagon-salon à la disposition de l'ancien ministre.

De nombreuses personnalités s'étaient rendues à la gare pour le saluer. M. Cruppi est parti enchanté de son séjour en Tunisie.

L'aviateur Garros. — L'aviateur Garros a accompli de point en point le but qu'il s'était fixé en venant à Tunis. D'abord rattraper le record d'altitude que lui avait enlevé Legagneux et, ensuite, se diriger vers la Sicile, Naples et Rome par la voie des airs.

L'intrépide Garros a atteint la hauteur de 5600 mètres, soit 800 mètres plus haut que le majestueux Mont-Blanc, et il est arrivé, sain et sauf, dimanche à Rome où une foule délirante l'a accueilli et porté en triomphe.

Pour le Maroc. — Pour former les cadres de la nouvelle administration du Protectorat marocain, c'est certainement la Tunisie qui fournira le plus fort contingent.

Des circulaires sont envoyées dans toutes les administrations pour demander du

personnel et comme des avantages très réels sont faits aux fonctionnaires du nouveau Protectorat, nombreuses sont les adhésions, non seulement chez nos compatriotes, mais aussi chez l'élément indigène, qui répond avec joie et empressement à l'appel qui lui est adressé.

M. Terrailon. — On annonce l'arrivée prochaine de M. Terrailon, ancien ingénieur en chef de la C^{ie} du Bône-Guelma à Tunis, qui a laissé le meilleur souvenir en Algérie et en Tunisie.

M. Terrailon, qui occupe actuellement une très haute situation à Paris, à la C^{ie} des chemins de fer de Santa-Fé de Bogota, a voulu mettre à profit un congé pour revoir ses nombreux amis. Il sera le bienvenu.

L'affaire Feuille. — M. Feuille, un ancien confrère de Philippeville et de Constantine, devenu huissier à Tunis, avait été l'objet d'une plainte au parquet de la part d'un sieur Aquilina pour remise d'acte par un de ses clercs, précisément ce dont se plaint le député Boutaut, de la Haute-Loire.

Le Tribunal, tout en déclarant que M. Feuille s'acquittait honnêtement de sa charge, l'a condamné à trois mois de suspension et deux cents francs d'amende avec application de la loi de sursis pour l'amende.

Nous espérons que ce jugement servira d'avertissement aux huissiers de Tunisie en général qui, presque tous, n'ayant pas le temps de remettre eux-mêmes les actes, les font porter par leurs clercs — et quels clercs ! — pour la plupart de tout jeunes gens qui ne sont pas Français, ce qui est le comble du sans-gêne.

A Vendre 150 actions libérées de 50 francs, des mines de Charren. Prix demandé, 30 francs par titre. Ecrire à M. Duval, 128, boulevard de Courcelles, Paris.

La Finance et les Financiers

On nous écrit :

Monsieur le Rédacteur,

Alors, c'est bien vrai, il y aura en Tunisie un journal qui accueillera nos doléances, toutes nos doléances, contre les banques qui ne sont pas venues ici pour contribuer au développement du pays, mais parce qu'elles ont pensé que les poires étaient mûres à point pour être cueillies ?

Vous fustigerez comme ils le méritent les lanceurs de toutes ces affaires dans la lune, au Kamtchatka, dans la république de Couani, au Vénézuéla, en Libéria, chez les Patagons, à Saint-Domingue, en Laponie, voire à Pesth, etc., etc.

Vous aurez ce courage-là ?

Honneur à vous !

Et comptez sur ma modeste collaboration.

Avec l'assurance de ma profonde considération pour votre courage.

(Signé) : X...

Victime non résignée d'une de ces cavernes d'Ali-Baba.

Notre correspondant ne nous connaît pas, c'est sa seule excuse. Nous avons tous les courages, notamment celui de tout dire, et nous dirons toujours tout avec des preuves à l'appui. Du reste, nous manquerions à notre devise si nous ne disions pas tout.

Pendant ces fêtes, l'abondance des réclames nous oblige à un temps d'arrêt. Nous reprendrons la suite de nos articles lorsque nous aurons un peu plus de place, après le 1^{er} janvier.

AU B.-G.

Les camarades du réseau algérien agitent depuis quelques jours le drapeau noir de la grève.

Je les engage fort à bien réfléchir avant de se lancer dans pareille aventure, dont les premiers à pâtir ne sont pas les conseillers.

Ici, à Tunis, nous avons voulu expérimenter le procédé, qui n'a guère réussi qu'à quelques roublards.

Mais le gros, la masse, a senti longtemps peser les effets de ce chômage, car la Compagnie n'a naturellement pas — le mot est d'un chef — réglé les salaires des journées d'absence.

J'entends bien que les camarades sont énervés de cette période d'expectative qui dure depuis trop longtemps.

Je sais aussi combien est pénible leur situation, car la Compagnie ne sachant au juste de quoi il retournera pour elle, les laisse dans le statu quo, n'osant pas, en quoi elle a tort, adopter franchement et résolument, comme elle le devrait, des mesures propres à donner satisfaction au personnel, par crainte d'observations en cas de rachat.

A sa place, comme elle désire aujourd'hui ne plus être rachetée, nous commencerions par donner satisfaction au personnel dans la plus large mesure possible, afin d'en faire un auxiliaire précieux. Puis, nous envisagerions la situation comme s'il n'y avait plus aucune question de rachat en l'air, et nous travaillerions à contenter le public le plus possible.

Et alors on verrait un revirement s'opérer en sa faveur et le temps des imprécations et des anathèmes faire place à celui des éloges qui seraient fortement mérités.

Voilà ce que nous ferions si nous appartenions aux sphères dirigeantes du B.-G.

Est-ce qu'autrefois, en Tunisie, pendant longtemps, la Compagnie n'a pas été l'objet de vives réclamations, houspillée par tout le monde, et son rachat même demandé et envisagé ?

Elle a changé son fusil d'épaule et aujourd'hui elle donne, en général, satisfaction au public et s'efforce d'en faire autant pour le personnel.

Si elle n'a pas encore résolu cette dernière question, cela tient, paraît-il, à des pourparlers avec le Gouvernement qui ne veut pas entendre parler de participation à des sacrifices communs en vue d'améliorer le sort des cheminots, sous prétexte que sa participation aux bénéfices lui est nécessaire pour couvrir les intérêts des emprunts contractés en vue de la construction du réseau des chemins de fer.

Avec du temps et un peu de bonne volonté de part et d'autre, l'entente finira certainement par s'établir.

Voilà comment le B.-G. devrait agir en Algérie et, pour en revenir à nos camarades, qu'ils se méfient et laissent d'abord les corps élus démissionner en masse — je suis bien sûr que cette éventualité ne

ABSINTHE SUPÉRIEURE Premier Fils

Agent général pour la Tunisie : AUG. DUCROS, Tunis

se produira pas, — puis, si la grève devenait nécessaire pour appuyer le mouvement de protestation, ils verraient s'ils doivent passer le Rubicon.

Jean CHEMINOT

Les actes d'huissiers

M. Boutaud, député de la Haute-Loire, a déposé une demande d'interpellation sur les irrégularités commises par les huissiers et notamment ceux de Paris qui ne remettent pas eux-mêmes, à personne, ou à domicile, les actes qu'ils ont à signifier.

Le fait, par un huissier, de faire remettre un acte judiciaire par un saute-ruisseau de l'étude constitue une faute grave prévue et réprimée par le code pénal.

En conséquence l'honorable député demandera au ministre de la justice que les parquets se montrent très sévères à l'égard des délinquants et les défèrent aux tribunaux pour que les sanctions prévues par la loi leur soient rigoureusement appliquées.

Il serait à désirer que M. le Procureur de la République devant l'interpellation déposée donne des ordres très sévères à nos huissiers dont quelques-uns, non seulement ne portent pas eux-mêmes les actes de leur ministère, mais les font remettre par des petits clercs juifs tunisiens, ce qui, ou l'avouera, dépasse les bornes permises du sans-gêne.

Si Messieurs les huissiers ne peuvent arriver à remettre les actes eux-mêmes, bien qu'ils gagnent en général deux et trois fois plus que le président du tribunal et le procureur de la République et qu'ils n'aient pas acheté leurs charges, le mal est facile à remédier par la nomination de trois ou quatre autres huissiers qui gagneront encore plus que les chefs du tribunal.

L'exploitation du Sfax-Gabès

On nous a fait observer que la question de l'exploitation du tronçon Sfax-Gabès était réglée depuis deux ans, en conséquence, notre article venait comme la moutarde après dîner.

Nous ne sommes pas du tout de cet avis, et rien n'empêche, à notre sens, que le B.-G. soit chargé de l'exploitation de ce prolongement de Tunis-Sousse-Sfax. Il suffit d'une petite entente entre les Travaux Publics, le Sfax-Gabès et le Bône-Guelma pour que cette dernière compagnie exploite ce qui est logiquement le complément de sa ligne. Après le cadeau qui vient d'être fait à la C^{ie} de Gafsa, par la Conférence Consultative, l'exonération de l'obligation de doubler sa ligne de Sfax-Metlaoui tant que la recette kilométrique n'atteindrait pas le chiffre de cinquante-cinq mille francs au lieu de quarante-cinq mille qui était prévu, elle se montrera accommodante et, pensons-nous, toute disposée à se prêter à la combinaison.

En cas d'intransigeance de sa part, il y aurait mille moyens d'avoir raison de son entêtement et de lui faire payer cher son refus.

Personne n'admettrait et ne comprendrait qu'une même ligne soit exploitée par deux compagnies différentes, alors qu'une seule et même exploitation s'impose pour la commodité des voyageurs qui, certainement, un jour, peut-être pas très éloigné, voudront connaître cette magnifique oasis de Gabès et la préféreront certainement à Biskra pour y séjourner.

LA VÉRITÉ

SUR

LA HERNIE

ET LES

AFFECTIONS ABDOMINALES

Avant de s'adresser aux soi-disant spécialistes totalement inconnus qui surgissent chaque jour, nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs de lire attentivement un remarquable ouvrage de 150 pages et 200 gravures : le TRAITÉ de la Hernie et des Affections abdominales, par A. CLAVERIE, (Q. A. +), dans lequel la Vérité sur ces affections est dévoilée.

Dans un but humanitaire et de vulgarisation scientifique, cette magnifique brochure sera adressée gratuitement et discrètement à tous les lecteurs de la Petite Tunisie qui en feront la demande aujourd'hui même à M. A. CLAVERIE, 234, faubourg Saint-Martin, à Paris.

Hier Aujourd'hui Demain

Je ne sais si c'est le choléra balkanique, la peste persane, mais la Municipalité me semble prise d'un trop beau zèle, en fait de nettoyage, pour qu'il n'y ait pas crainte de quelque bacille sous roche.

Cette fièvre de propreté et de désinfection n'est même pas de la fièvre jaune, c'est de la fièvre blanche. Recrépissage général de nos façades, obligation de les passer à la chaux; pléthore de chlore dans les coins et recoins de la ville indigène, flots de grésil et de phénique dans les urinoirs.

Franchement, pour trop sentir l'antiseptisme, ça ne sent pas bon du tout. Je ne vais pourtant pas jusqu'à abonder dans le sens de mon ami Tristan Chagrin, qui me fait remarquer que dans chlore il y a *choler* : ce dont il infère savamment : « Qui chlore a, choler a ».

A-t-il raison, a-t-il tort. L'avenir le dira. En attendant, ceux qui ont tort, ce sont les Pouvoirs publics qui ne veulent pas se décider à jeter l'année arabe au rancart. Drôle d'année arabe, naïve et versatile! D'abord, il lui manque treize jours pour faire une année entière. Autant de perdu pour ces pauvres locataires, qui louent pour 365 jours et ne jouissent que de 352. Il est vrai que d'autres ne jouissent pas si longtemps. Et puis le jour de l'an arabe ne se présente jamais à la même époque, ce qui fait que les démenagements n'ont jamais lieu aux mêmes équinoxes, une fois sous la pluie et une autre par la canicule.

Parlez-moi du 1^{er} janvier, en voilà un brave et gentil, et aimable jour de l'an. On ne le voit venir qu'après le 31 décembre, une semaine après la Noël, jamais avant. C'est beaucoup plus sûr que ce coquin de premier moharrem. Voyez les Israélites. Eux aussi, comme les arabes, sont des lunatiques. Ils marchent à l'année lunaire et perdent près d'un demi-mois à l'année. Mais au moins ils savent se rattraper. Tous les trois ans ils se paient une année de treize mois. Les veinards!

Un autre veinard, c'est cet heureux gaillardos de Garros, qui a élevé, sous notre ciel, l'aviation à la hauteur d'un record de hauteur. Il est monté à des altitudes si vertigineuses qu'il a dû trouver le moyen de servir la main au père Noël sur le point de se rendre sur terre avec son stock de joujoux, de bijoux, de chouchoux.

Si son monoplan avait eu deux places, nul doute que Garros nous aurait ramené Saint-Pierre ou l'Antechrist dans sa nacelle aérienne.

Bien que n'ayant pas accompli ce paradisiaque exploit, Garros n'en a pas moins forcé l'admiration de nos protégés qui l'on surnommé *El Garous-et-Tayar*, ce qui veut dire littéralement : « le loup de mer volant ». Garros, en arabe, signifie en effet loup de mer. L'aviateur n'est-il pas un fier loup des airs?

Pour le récompenser, l'on a décerné le Nichan-Iftikhar à Garros. Le lendemain, l'on donnait le Nichan-Iftikhar au grand-rabbin Friedman pour avoir officié à une conjonction d'épousés millionnaires. Le surlendemain, le Nichan-Iftikhar était accordé à un petit-fils d'émir, qui n'est pas amiral tout en étant Amir Ali. Et le premier janvier, du Nichan-Iftikhar seront gratifiés quelque huit cents personnages de l'un et l'autre sexe, de tous les âges et de toutes les conditions, qui l'auront mérité par des dons particuliers de science, sagesse, habileté commerciale, savoir littéraire et... goût de l'intrigue. Les marchands de ruban n'ont qu'à bien se tenir et à apprêter leur mètre pour faire bonne mesure de faveurs omnicolorées.

C'est que les décorations ne cesseront jamais d'être courues. Un amateur qui en était fêru, c'est ce cheik J. Sanua Abou-Naddara, Chaër-el-Molk, qui vient de rendre, à Paris, son âme au Grand-Décorateur.

Les vieux Tunisiens se souviennent de cet Egyptien exilé de son pays, fabricant de poèmes (!), laudatifs à l'aune, qui vint à Tunis, quelque temps après l'exposition de 1889. Il avait entrepris à ce moment-là un long voyage et fait, sur l'Islam et sa littérature, sur

l'Egypte et la Turquie, des conférences qui eurent pour présidents effectifs, Castellar à Madrid, Dom Pedro à Lisbonne, le Chérif d'Ouezzan à Tanger, Tirman, gouverneur général à Alger, le préfet et le maire à Constantine, et le fils du Bey à Tunis.

Voici un échantillon des vers d'Abou-Naddara. Ce n'est pas ce qu'il y a de plus relevé, et ça ressemble un peu aux poèmes du Mire Litton :

Abou-Naddara t'aime, ô France,
Pays des hommes glorieux.
De la vigne, de l'abondance,
Des poètes, des amoureux.
Dans Paris, la Ville Eternelle,
Depuis trente ans, j'ai le bonheur
De serrer la main fraternelle
D'hommes d'esprit, de gens de cœur.
Du chaud pays des Pyramides,
Les affreux tyrans m'ont chassé :
J'avais dit leurs desseins perfides,
Leur orgueil en fut offensé.
Dans votre pays de lumière,
J'ai trouvé l'hospitalité.
Large, libre, franche et prospère.
France, je bois à ta santé.

P. C. C. JOSEPH.

Crook-Notes

Dans les communes mixtes

M. de Mazières, l'aimable administrateur de la commune mixte de Morsott (Tébessa), est nommé à Khenchela, ce qui le rapproche de Constantine, chef-lieu du département.

Voici en quels termes touchants ce départ est annoncé :

« Belle Philis, on désespère »
« Alors qu'on espère toujours. »

Depuis longtemps, hélas! nous savions qu'ils voulaient nous quitter; Tébessa, poste des heureux départs comme administrateur de M. de Mazières, ne suffisait plus à son activité, à ses mérites, justement apprécié dans les hautes sphères administratives où, suivant un ami bien informé, il a la « haute cote », il ne pouvait s'éterniser chez nous.

Mais nous espérons quand même. Et c'est un nouvel adieu qu'il nous faut dire, le plus dur, le plus pénible qu'il soit.

M^{me} de Mazières avait, de sa grâce, de son entrain, animé la société tébéssienne. Du bord administratif dont elle avait fait un petit palais, car elle en fut un peu l'architecte, elle recevait chaque dimanche le Tout-Tébessa mondain. Et là, la correction accueillante, la virtuosité élégante des maîtres de la maison s'ingéniaient à divertir, à charmer leurs hôtes, sans effort, sans peine et sans échec.

Ils vont poursuivre, à Khenchela, une carrière si bien commencée et qu'on peut prédire brillante.

Nous reviendront-ils? de passage, en service, en visite? qui peut prévoir les hasards des destinées administratives? Ce sera un bon hasard celui qui nous les ramènera.

La synagogue Osiris

La Commission chargée de faire édifier une synagogue à Tunis avec les fonds délégués par feu M. Osiris avait mis au concours, en mars dernier, l'étude du projet de ladite synagogue. Une quinzaine d'architectes de Tunis avaient demandé à prendre connaissance du règlement de concours, mais quatre eux seulement ont déposé des projets, dans le délai voulu, au siège de la Commission.

Ces projets ont été soumis à l'examen d'un jury constitué par la Société des architectes diplômées par le gouvernement et siégeant à Paris. Le jugement du concours a eu lieu le 16 courant. En voici le résultat :

Premier Prix, M. Victor Valensi; 2^e prix, M. Guesnier.

Une exposition des projets a eu lieu à Paris, dans l'une des salles de la Société d'Horticulture, rue de Grenelle. Lorsque les projets rentreront à Tunis, ils seront également exposés dans une salle dont le choix sera fait postérieurement. Cette exposition aura lieu très probablement dans la première quinzaine de janvier.

Nous adressons à M. Victor Valensi, fils de M. Raymond Valensi, l'ingénieur bien connu à Tunis, toutes nos félicitations à raison du joli succès qu'il vient de remporter et qui annonce pour ce jeune diplômé de notre école des Beaux-Arts une brillante et fructueuse carrière artistique.

Les phosphates algériens

La journée du 19 décembre 1912 marque une date qui comptera dans les annales de la Compagnie des Phosphates de Constantine. Celle-ci vient, en effet d'expédier de Tébessa la trois cent millièmes tonne de l'année. C'est la quantité la plus importante qui ait jamais été expédiée par le gisement du Kouif, lequel avait jusqu'à ce jour exporté annuellement environ 220.000 tonnes, avec un maximum de 249.800 tonnes en 1908.

Mais le chiffre actuel de 300.000 tonnes n'est pas une limite extrême. L'exploita-

tion du Kouif peut faire mieux encore, puisqu'elle a, en réserve, au Kouif, en phosphates séchés et prêts à être transportés, plus de 500.000 tonnes.

Elle pourrait expédier annuellement un million de tonn s.

Malheureusement la voie de Souk-Ahras-Tébessa ne se prête guère à un transport intensif, cependant, avec un peu de matériel supplémentaire et quelques aménagements dans les gares et sur la ligne, ce chiffre de 300.000 tonnes pourrait être doublé. Et ce serait déjà un tonnage fort respectable que 600.000 tonnes pour une exploitation phosphatière.

La réglementation du jeu en Italie

En réponse à une démarche de la délégation du Congrès officieux qui s'est réunie pour obtenir une certaine tolérance en attendant le dépôt d'un projet de loi réglementant l'organisation des jeux dans les casinos, M. Giolitti a répondu d'une façon négative; il a déclaré en outre qu'il était personnellement opposé à toute introduction des jeux de roulette dans le fonctionnement des casinos.

Rues sans nom

Les habitants français du quartier dit Roustan, sis entre les avenues de Londres et de Madrid, seraient très obligés à notre diligente Municipalité de bien vouloir donner un nom aux deux rues parallèles allant de l'avenue de Londres à la rue François-Bourgade.

Depuis un an que ce quartier a été mis en état de viabilité parfaite, on en a dénommé toutes les rues; seules celles que nous indiquons ont été omises, au grand embarras de leurs habitants presque tous nos compatriotes.

Nous sommes sûrs qu'il suffit de ce rappel à nos excellents édiles pour que légitime satisfaction soit promptement donnée aux réclamants.

Marmaille dangereuse

Les siciliens sont prolifiques, c'est entendu, et les mères de familles originaires de Palerme devraient être données comme exemple par les partisans de la repopulation en France. Ce n'est pourtant pas une raison pour qu'elles laissent leur progéniture encombrer les rues les plus passagères, constituant un réel danger pour la circulation des véhicules, tout en risquant de se faire écraser par sa propre faute.

Nous assistons quotidiennement à de menus accidents de charrettes, voitures de livraison, tramways, etc., où les conducteurs n'ont pas les plus graves torts, préoccupés qu'ils sont d'éviter cette dangereuse marmaille qui vient se fourrer d'elle-même jusque sous les pattes des chevaux.

Quelques bons procès verbaux suivis de sérieuses amendes amèneraient peut-être nos concitoyennes de Petite Sicile et Calabre à garder leurs enfants à la maison.

Au B.-G.

La Compagnie des Chemins de fer de Bône-Guelma et Prolongements a l'honneur d'informer le public qu'elle soumet à l'homologation de M. le Directeur général des Travaux publics de la Régence de Tunis, une proposition tendant à la prorogation pendant une période d'une année, à partir du 1^{er} janvier 1913 de l'annexe temporaire au tarif spécial P. V. n° 7 bis (combustibles minéraux).

Consulter les affiches placardées dans les gares du réseau tunisien.

Spectacles & Concerts

Théâtre Municipal de Tunis

Directeur artistique : M. Streliski

Bureaux : 8 h. 15 Rideau : 8 h. 45

Mardi 24 décembre 1912

avec le concours de Mlle Lillian Grenville, du Théâtre Métropolitain de New-York; M. David Devriès, de l'Opéra Comique; M. Cotreuil, de la Monnaie de Bruxelles; M. Raynal, du Grand Théâtre de Lyon.

FORTUNIO

comédie lyrique en 3 actes, d'après « Le Chantecler », d'Alfred de Musset, par G. A. de Caillavet et Robert de Flers. Musique d'André Messager.

Distribution. — M. Devriès (Fortunato), Mlle Greuville (Jacqueline), M. Cotreuil (Maitre André), M. Raynal (Claravoche), M. Thermany (Landry), M. Lrrbaudière (Subtil), M. Cornerais (Guillaume), Mlle Daurelly (Madeleine), Mme Derigal (Gertrude), M. Rolland (d'Azincourt), M. de Bayl' (de Verbois).

Orchestre sous la direction de M. Cherubini.

Mise en scène de M. Maurice Streliski. Meubles de la maison Timsit, 3, rue d'Italie.

Plantes et fleurs du Comptoir Agricole, 6, rue d'Italie.

Prix des Places. — Baignoires et loges, 5 fr. par place; fauteuils de balcon, 1^{er} rang, 4,50; autres rangs, 4 fr.; fauteuils d'orchestre, 1^{re} série, 4 fr.; 2^e série, 3,50; 3^e série, 3 fr.; fauteuils de galerie, 1^{er} rang, 2,50; autres rangs, 2 fr.; amphithéâtre face, 1 fr.; côté, 0,75; 50 o/o de réduction pour les militaires.

En location 0 fr. 25 en plus par place et 0,15 seulement pour les amphithéâtres. — Téléph. 759.

Casino Municipal de Tunis

(PALMARUM)

M. Ch. Afrigan, directeur artistique
M. H. Magnani, chef d'orchestre
Breteneau, régisseur

Bureaux : 8 h. Rideau : 8 h. 30

Adieux de :

Les MAX-HOLLY'S, les hilarants duettistes comédiens fantaisistes.

Immense succès de :

HARTBERT-ORELLYS, équilibristes élastiques. — Ro Bnig, manipulateur humoristique. — Bernadac, comique typique de l'El-dorado, de Paris.

Miles Myraline, Paule Dorey, Susy, Thérèse Demilly, Suzanne d'Avril.

PALMA-CINEMA. — Changement complet du cinématographe.

Tous les jours à 4 heures du soir, grande séance de patinage.

PRIX DES PLACES. — Entrée ou droit de piste 0,25. — Location de patins, la paire 0,50. — Entrée gratuite pour les dames.

Cinématographe Omnia-Pathé

Rue Amilcar

Nouveau programme.

CINÉMA NUNEZ

En salle éclairée, 3, rue Saint-Charles

Mesdames

HEMAGENE TAILLEUR

Guéri :
**Epoques Douleuruses,
Irrégularités,
Retards, Suppressions,**
Seul produit scientifique adopté
par les Hôpitaux de France et de l'Étranger
Préparé par TAILLEUR, pharmacien de 1^{re} classe,
Anc. Professeur à l'École de Médecine, Ex-Interne
des Hôpitaux de Paris, Officier d'Académie.
La FLACON dans toutes les Pharmacies de France 2.25
P. mandat 2.35. Brochure explic. gratuite. Demander
adressés à P. TAILLEUR, pharmacien à FONTAINEBLEAU (A.-et-M.).

Dépot principal à Tunis :
Pharmacie FATTACIOLI, av. de France, 7

INDUSTRIE FUNÉRAIRE

Félix FISCHER

Tunis — 45, route de l'Ariana (en face le Cimetière)

VÊTEMENTS

J. BELL

5, Rue d'Italie, TUNIS



Compagnie des Ports de Tunis, Sousse et Sfax

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
de

Terrains à Bâti

situés au port de SOUSSE

Le jeudi 9 janvier 1913, à neuf heures du matin, il sera procédé dans les bureaux de la Compagnie des Ports (Terre-plein Nord du bassin de Sousse), devant M. le Représentant de la Direction générale des Travaux publics et en présence du délégué de la Compagnie des Ports, à la vente aux enchères publiques des parcelles n°s 41, 83 et 84 du plan de lotissement des terrains du port de Sousse.

La contenance de ces parcelles est respectivement de 800, 420 et 419 mètres carrés chacune et leur mise à prix est de 18 francs le mètre carré.

Le plan de lotissement et le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente seront tenus à la disposition du public, dans les bureaux de la Compagnie des Ports à Tunis, à Sousse et à Sfax et au siège social, 61, rue de l'Arcade à Paris.

Pour reconnaître les lots, s'adresser au bureau de la Compagnie sur le terre-plein Nord du port de Sousse.

MAGASIN GÉNÉRAL

TUNIS

Fêtes de Noël et du Jour de l'An

CADEAUX - JOUETS

Cristaux d'art gravés des Maisons GALLÉ de Nancy et de VEZ de Paris
Bustes et Sujets en terre cuite et Bronze imitation

Bustes en marbre — Sujets terre cuite véritable

CHOIX CONSIDÉRABLE DE JOUETS, JEUX & CADEAUX UTILES

Voir nos étalages

Confiserie de choix — Champagne des Grandes Marques

Fêtes de la Noël et du Jour de l'An

TÉLÉPHONE 449

WAGNER & C^{IE}

SUCURSALE A SOUSSE

24, rue d'Italie

TUNIS

Avenue de Paris, 8

Télégrammes : MAISON WAGNER — TUNIS

SERVICE A DOMICILE — EXPÉDITIONS A L'INTÉRIEUR

PÂTISSERIE DE 1^{er} ORDRE — CHOCOLATS — CONFISERIE FINE

Bonbons-chocolat à la Crème, au Nougat, à la Pistache, à la Praline — Dattes farcies — Nougat extra — Murrans glacés superfins — Pralines — Fondants simples — Dragées — Fondants fourrés et Fruits glacés — Sur commande : Glaces tous parfums — Pâtés fins — Aspics au foie gras — Vol au-vent garnis — Crème Chantilly de France.

ARTICLES POUR ÉTRENNES :

Bonbonnières — Cartonnages — Vannerie — Sujets porcelaine, etc.

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et 2, rue Al-Djazira
TUNIS

Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École supérieure d'Alger
Spécialités françaises et étrangères. —
Optique médicale. Oxygène, sérums,
préparations et pansements stérilisés. —
Service spécial d'expédition immédiate
Conditions avantageuses pour Sociétés
Exploitations minières, agricoles et in-
dustrielles.

Téléphone n° 553

Absinthe Berger

supérieure, saine, apéritive

Restaurant du Japon

C. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires
5, rue de la Casba, 5
près la Place de la Bourse au 1^{er} étage
TUNIS

Service à la Carte -- Repas sur Commande

VRAIE CUISINE ITALIENNE
Spécialité des Ravioli et Cassate
Vins fins de la Maison ROUFF, de Naples
Vin de Piémont — Vin du Chianti

Raymond VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE
TUNIS -- 22, rue de Russie, 22 -- TUNIS

Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
ARROSAGE — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

MAGASINS GÉNÉRAUX

ET
ENTREPOT RÉEL
de Tunis

Entrepôt réel, fictif & simple-Warrants

Pour renseignements, s'adresser à la
direction, avenue de la République.

Lire

L'Humanité

Directeur : Jean JAURÈS

“Le SOCIALISME”

Journal-Revue hebdomadaire

Directeur : Jules GUESDE

Bureaux : 3, rue de la Roquette, PARIS

Restaurant des Deux-Mondes

CAMILLE, propriétaire
9, Avenue de Carthage — Tunis
Repas à la carte et à prix fixe.

Pension : 55 francs

J. A. BEMBARON

9, rue Es-Sadikia — TUNIS
Pianos PLEYEL
et BOISSELOT

Vente location à partir de 25 fr. par mois

Locations de Pianos neufs
à 15 francs par mois
Machine à écrire “DACTYLE”
300 francs avec facilité de paiement

MAISONS RECOMMANDÉES

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires.
Boulangerie. — G.-B. FRANCO, 13, rue
Sidi-Bou-Mendil, Tunis. — Téléphone 450,
A. u Flamant Rose. — M. Blanc, naturaliste,
rue Al-Djazira, 16, en face l'Hôtel de
Paris. Pelleterie, Fourrures. Prix modérés.
D roguerie de la Poste. — J. Attal. Juste
en face l'horloge de la poste. Produits de
premier choix. Prix très réduits.
Pâtisserie, Confiserie. — Maison Montela-
tecchi, CHAMBON, successeur. Avenue
Jules Ferry, 53 et 55. — Five o'clock.
G r. Café-Restaurant-Brasserie de Paris. —
Bières Pousset. Champigneulle et Spa-
tenbrau. J. Billiant, propriétaire.

200 repas par jour. RESTAURANT
du ROSBIF. Plats du jour. Repas
à la carte et à prix fixe, Avén. Jules-Ferry.

Imprimerie spéciale de la
Petite Tunisie Socialiste.

Le gérant, D. V. SCIALOM,

Etablissements OROSDI-BACK

TUNIS — 43 et 45, rue Es-Sadikia, 2, rue d'Allemagne et 22, rue d'Italie — TUNIS

Société Anonyme au Capital de DIX MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL A PARIS : 14, RUE DE LONDRES

Aujourd'hui et jours suivants

EXPOSITION DE JOUETS ET ARTICLES POUR ÉTRENNES

OCCASIONS A TOUS LES COMPTOIRS

Tout achat de DIX FRANCS et au-dessus donne droit à UN BILLET DE LA TOMBOLA dont le tirage aura lieu le 1^{er} janvier 1913

STÉPHANE REVOLON

Successeur de DURIEUX & REVOLON

6, Rue de Rome

VASTES ENTREPOTS

Rues de la Loire et du Var

Quincaillerie, Ferronnerie, Armes de chasse

OUTILS AGRICOLES

FONTE, FER ET ACIER

OXYGENEE CUSENIER

PREMIÈRE MARQUE DU MONDE

DANS TOUS LES CAFÉS
EXIGER LA BOUTEILLE
A. BEMBARON, agent
TUNIS — 57, rue de Naples, 57 — TUNIS

Clinique Vétérinaire
BONNEFONT, administrateur
Boxes — Chenil — Pension pour
Chevaux et Chiens
ROUTE DE L'ARIANA

CHAUX HYDRAULIQUE & CIMENT
Paul POTIN
DÉPOT : rue de Turquie au (Port)
BUREAU : 22, rue Es-Sadikia
TÉLÉPHONE : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif).

Imprimerie Typo-Lithographique
F. WEBER
TUNIS

Exposition Universelle de Bruxelles 1910
Classe 8. — Lithographie-Gravure : Médaille d'Or, la plus haute récompense.
Classe 11. — Typographie : Médaille d'Or, la plus haute récompense.
Classe 12. — Publications périodiques et de luxe : Médaille d'Argent, attribuée à la Tunisie Illustrée.
M. WEBER a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, et en général tous les commerçants, qu'il est à même de fournir tous les genres d'imprimés en lithographie et gravure, et ce aux mêmes prix et conditions que les premières maisons de France.

MAISON DE PYROTECHNIE
Joseph PAONESSA, artificier
Fournisseur de S. A. le Bey et de la Ville de Tunis
Magasin de Vente : 22, Avenue Jules-Ferry — TUNIS

Torches en feux de couleurs pour retraits aux flambeaux
Spécialité de signaux pour la Marine et les Chemins de fer
Mèches de Sécurité pour Mines
Fabrique à Borgel, route de La Goulette
TÉLÉPHONE 430

Société Générale de l'Afrique du Nord
Société anonyme — Capital 5.000.000 de francs
Siège social à TUNIS, 7, rue d'Alger
AGENCES A SOUSSE ET A SFAX

Opérations de Bourse — Souscription sans frais aux émissions — Avances sur Titres — Encaissements et compte de Coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger

Les Placements Exceptionnels
5 % net d'impôt, sans courtage ou commission quelconque, constituent un placement exceptionnel. C'est le cas du
BON DE CAISSE
qui est délivré chaque jour, 15, rue d'Alger, par la Banque Franco-Tunisienne de Prêts Mobiliers.

Vins, Eaux-de-Vie du Domaine de Potinville
F. BERNET
TUNIS — 23, rue d'Italie, 23 — TUNIS

Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISONS A DOMICILE

CHAUSSURES FAURE
solides pour la marche et la campagne
CHAUSSURES FAURE
habillées pour soirées
CHAUSSURES FAURE
Pantoufles chaudes et élégantes, sabots, galoches, chaussons
CHAUSSURES FAURE
Dames, Messieurs, Fillettes, Garçonnes
14, rue d'Italie — TUNIS

MAISON A. MODIGLIANI
FONDÉE EN 1868
AGENTS MARITIMES
Affrètements - Assurances Maritimes - Embarquements et Débarquements
Succursales : BIZERTE, SOUSSE & SFAX
Adresse Télég. : Maritime-Tunis Téléphone 74

BANQUE DE TUNISIE
Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursales : à BIZERTE, SOUSSE ET SFAX
Emission de Chèques et de Lettres de crédit
CHANGE DE MONNAIES
Garde de Titres et Objets précieux
Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Le Monde
Compagnie Française d'Assurances à Primes fixes contre l'INCENDIE et sur la VIE
Siège social : 16, rue Le Peletier — PARIS
Capital et fonds de garantie : 90.000.000 de francs
VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes simples et combinées, Assurances à terme fixe, dotales et en cas de vie. Rentes viagères et nouvelles combinaisons très avantageuses.
INCENDIE. — Assurances d'immeubles, marchandises, mobiliers, fermes et récoltes. Assurances contre la foudre et l'explosion des appareils à vapeur. Contre le recours de propriétaires, locataires et voisins.
Les polices de la Compagnie LE MONDE sont agréées par le Crédit Foncier de France et par l'Etat français.
S'adresser, pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agent général, inspecteur de la Compagnie à Tunis, passage de Paris (par l'avenue de Paris).
Agences régionales : BIZERTE : M. A. Laballe. — SOUSSE : M. A. Daninos. — SFAX : M. Aurélio Darmon. — BEJA : M. S. Enriquez. — LE KEF : M. César Enriquez. — MAHDIA : M. J. V. d'Elie Setbon. — GABES : M. Is. Saada. — SOUK-EL-ARBA : M. Léon Hanoun. — TABARKA : M. Soria.

Compagnie Générale Transatlantique
SERVICES POSTAUX RAPIDES
Arrivées et Départs de la Semaine
ARRIVÉES
Dimanche à 4 h. du matin, service rapide de Marseille et Bizerte.
Mardi à 3 h. du soir, service rapide de Marseille.
Mercredi, à 5 h. du matin, service rapide de Sfax et Soussse.
Vendredi à 9 h. du matin, service rapide de Malte.
Vendredi à minuit, service rapide de Marseille.
Samedi à 5 h. 30 du matin, service d'Alger, Bougie, Djidjelli, Bône, Philippeville, Bône, La Calle, Tabarka et Bizerte.
Samedi à 5 h. 30 du matin, service de Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire, par transbordement à Alger.
DÉPARTS
Dimanche à midi, service direct pour Marseille.
Dimanche à 2 h. du soir, service rapide, pour Sfax et Soussse.
Mercredi à midi et demi, service rapide pour Bizerte et Marseille.
Mercredi à 4 h. du soir, service rapide pour Malte.
Vendredi à 1 h. du soir, service rapide pour Marseille.
Samedi à 10 h. du matin, service pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire par transbordement.
N. B. — Un service direct de et pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire a lieu toutes les 5 semaines.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia, Tunis.

Cie de Navigation Mixte
Compagnie Touache -- Paquebots-poste français
AGENCE DE TUNIS
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, la Sicile, la Tripolitaine et le Maroc
Transport de passagers, de dépêches et de marchandises
Arrivée de MARSEILLE tous les dimanches à 10 h. s.
— à MARSEILLE, tous les mercredis à 5 h. 15 matin.
— de PALERME, tous les mercredis à 4 h. m.
— de MARSEILLE, tous les vendredis à 4 h. 15 m.
— de la COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Soussse), tous les samedis à 9 h. 30 du soir.
— à MARSEILLE, tous les jeudis à 7 h. soir.
Départ de TUNIS pour MARSEILLE, tous lundis, à h. s.
— de TUNIS pour PALERME, tous les lundis à 4 h. s.
— de PALERME pour TUNIS, tous les mardis à 3 h. s.
— de MARSEILLE pour TUNIS, la COTE tunisienne et TRIPOLI, tous les mercredis à midi.
— de TUNIS pour MARSEILLE tous les mercredis à 10 h. m.
— de MARSEILLE pour TUNIS, tous les mercredis à midi.
— de TUNIS pour la COTE TUNISIENNE (Soussse, Monastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis à 8 h. soir.
— de MARSEILLE pour BIZERTE, TUNIS (facultatif).
Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba, Zuzis et les Zibans et retour par les mêmes escales (sauf modifications).
La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.
Services réguliers de Tunis sur Alger-Oran-Rouen et Dunkerque.
La Compagnie délivre également, à toute époque, des billets de passages de Tunis à Paris et retour.
Pour fret et passages, s'adresser à x bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
Les Agents principaux : PEDELUPE Frères.

HUILES MINÉRALES
Huiles végétales industrielles — Huiles animales
Graisses consistantes
Brosserie, Articles de cave, Couleurs et vernis
Droguerie HABIS
TUNIS — 94, rue de Portugal (angle rue de Belgique)
Plantes médicinales, Produits chimiques, Eaux minérales

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE
G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix -- Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médailles d'or Exposition universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1909.

L'Aermotor
Moulin à vent en acier galvanisé
La plus haute récompense aux Expositions
Pour tous renseignements, s'adresser chez
M. P. LECLERCQ & Co
Avenue de Carthage — TUNIS

AGENCE DANA
9, rue Es-Sadikia, 9 — TUNIS
Déménagements par cadres et voitures capitonnées à prix très réduits. — Formalités en douane. — Assurances maritimes. — Embarquements et débarquements.
Avances sur marchandises. — Transports pour tous pays à forfait. — Garde-mebles assuré. — Billets circulaires — Billets facultatifs et billets des Compagnies Maritimes, françaises et étrangères, correspondants partout.
Emballage de mobiliers. — Maison de confiance.
Entrepôts avenue de Londres prolongée : 30, rue de Montpellier, et rue du Coire. Téléphone 190.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS
Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés
Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde entier.
Dépôt à vue : 2 0/0
Dépôts à échéance fixe de 1 an à 3 ans) : 3 0/0
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres, installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de cinq francs par mois

CRÉDIT FONCIER D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE
Société anonyme — Capital : 50 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : 3, rue Es-Sadikia
Agences à Soussse et à Bizerte
Prêts hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 20 ans.
Opérations de banque. Escomptes. Recouvrement.
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et Lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Change de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéance fixe. Un an à 4 ans 3 0/0.
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

LUMIÈRE LUX
Eclairage privé et public par l'incandescence au pétrole
le plus économique qui existe
FRAIS DE CONSOMMATION
d'une lampe de 200 h. 0 fr. 015 l'heure
— 800 h. 0 fr. 04 —
Lampes pour Hôtels, Châteaux, Sanatoriums, Garages, Ecuries, Remises, Salles de bal, Fêtes publiques, Caves, Terrasses, Parcs, Fermes, Cours, Chais, etc.
Darius BONAN
concessionnaire exclusif
pour la Tunisie, Tripoli et Malte
84, rue de Portugal
Adr. télégraphique : VUXARIS, Tunis
Téléphone 7

Boulangerie-Pâtisserie Anglaise et Viennoise
WAGNER & Co
Téléphone 449
24, rue d'Italie — TUNIS — Avenue de Paris, 8
PATISSERIE DE 1^{er} ORDRE — CONFISERIE FINE — CHOCOLATS
Fournitures pour Soirées, Baptêmes et Mariages
PAIN FRANÇAIS — PAIN VIENNOIS & ANGLAIS — PAIN DE MÉNAGE
Crème Chantilly de France
Service à domicile — Expéditions dans toute la Régence
Succursale à SOUSSE : Angle des rues du Marché et Villedon

Petites Annonces
la ligne 0,25 la ligne
Les Petites annonces classées sont acceptées aux bureaux du journal le lundi avant quatre heures du soir. Elles doivent comporter au moins deux lignes soit cinquante centimes au minimum.

ADMINISTRATION DES HABOUS
AVIS

Habous privé
Le mokadem de la fondation pieuse du habous constitué par le Cheik Taïeb ben Chenouf ben Ahmed, au profit des Ouled Cheick à Kalaâ-Djerda, caïdat de Tagerouine, contrôle civil du Kef (Tunisie), a l'honneur d'informer le public qu'il a, seul, qualité pour gérer et administrer les biens au dit habous.
Tous actes de location qui ne seraient pas traités par son intermédiaire seraient entachés de nullité.
Kalaâ-Djerda, le 6 décembre 1912.
Le Mokadem,
SI AHMED BEN EL HADJ EL HAMEL,
à Kalaâ-Djerda.

Leçons d'arabe et d'anglais à domicile. Journal

Les offres et demandes d'emplois sont acceptées gratuitement par le can-til de l'Office du Travail.

PUITS
Ouverts sont Couverts
LES POMPES de tous systèmes, TRÉVILS, BOURNETTES sont réparées par le DESSUS DE PUIXS DE SÉCURITÉ au Laboratoire d'Essai à toutes pressions
Système L. JONET et Co. à NARBONNE
LES PUIXS SONT livrés Prix 150 Francs
POMMES À MANÈGE — FACILITÉS À L'ACHAT et au CRÉDIT
— ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS —

BENGALINE
PEINTURE
émail perfectionnée
DÉPOT :
Droguerie Nationale
Crèche Père et Fils
6, rue d'Italie, 6
TUNIS
Représentant :
J.-C. BONI
Rue d'Algérie, 11
TUNIS

TUNISIA-PALACE

Hôtel de premier ordre
Lumière électrique
150 CHAMBRES ET SALONS
Hôtel de premier ordre
Lumière électrique
Le plus bel Hôtel du littoral africain — Jardin d'hiver
SEUL HOTEL A TUNIS AVEC ASCENSEUR, TOUT CONFORT MODERNE